

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

XV—No. 88.

JEUDI 31 MARS 1904

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

LE COURRIER DE SOREL

ET
La Gazette de Berthier

sont imprimés et publiés par
CHENEVERT & OIE,
à la Cité de Sorel, lesquels sont les
seuls éditeurs et propriétaires.

BUREAUX ET ATELIERS :
No 40, RUE PRINCE
BÂTIMENT DE J. A. CHENEVERT,
PRÈS DU BUREAU DE POSTE.

ABONNEMENT :
1 fois par semaine..... \$1.00 par an

L'abonnement date du 1er et du 15
de chaque mois. Tout semestre com-
mencé se paie en entier.

ANNONCES :
Première insertion..... 10 cts la ligne
insertion subséquente..... 5 cts
Avis de Naissances, Mariages et Dé-
cès, 25 cts chaque.

Tous avis spéciaux..... 10 cts la ligne
annonces à long terme traitées de
gré à gré.

J. A. CHENEVERT,
GÉRANT.

Cartes d'Affaires.

J. B. T. Lafrenière,

NOTAIRE,

Agent d'Assurance maritime, contre
le feu et sur la vie.

Bureau:—Bâtisse de la Banque d'Ho-
chelaga.

Coin des rues George et Roi.

Sorel, P. Q.

1er mai 1903.—a

C. J. C. WURTELE

AVOCAT

Bureau de la Seigneurie de Sorel,
60 Rue du Roi, Sorel.

J. C. Wurtele, B. C. L.

22 mars 1902.—a

A. P. VANASSE,

—AVOCAT—
RUE GEORGE

SOREL,

voisin de la Banque d'Hoche-
lagaga.

suit les diverses cours du district.

Attention toutes spéciales aux rentrées
de fonds.

Sorel, 29 mars 1902.—la.

LACOMBE & ROCHER

AVOCATS

1608 RUE NOTRE-DAME,
Bell Tél. Main 1945.

MONTREAL

Bureau aussi à Berthier et à l'Assomption.

Montréal, 1er sept. 1901.—a

Tél. Bel. 2287.

L. Z. GAUTHIER

Architecte et Évaluateur,

Bâtisse Banque d'Épargne,
Chambre No. 7

180 Rue St-Jacques,
MONTREAL.

16 avril 1902.—a

Téléphone (Main) 1566.

Mrs TRESTLER & GLOBENSKY

DENTISTES

No. 2 Rue St-Denis. (Coin Craig)
MONTREAL.

Via-à-vis le Carré Viger.

21 juin 1901.—a

J. B. Pauzé & Cie.

PEINTRES-DÉCORATEURS

D'Enseignes et

de Maisons

10 Rue St-André.—MONTREAL

23 avril 1902.—a

Dr Albert Lassalle,

DES HOPITAUX DE PARIS,

Maladies des yeux, des oreilles, du
nez et de la gorge,

No 138 RUE ST-DENIS.—MONTREAL

8 Juin 1902.—a

Un message printanier

*A ceux qui sont faibles, facile-
ment fatigués ou en mauvaise
santé.*

Le printemps doit être la plus
joyeuse saison de l'année. C'est l'a-
vant-coureur du soleil brillant, des
oiseaux et des fleurs, il éveille l'idée
de liberté et de vie en plein air.
Malheureusement il y en a des
milliers qui ne peuvent entrer dans
l'esprit de la saison. Le confinement
forcé des longs mois d'hiver les a
rendus faibles, tristes et oppressés;
l'appétit est capricieux, le sang est
souillé d'impuretés, les yeux ont
perdu le lustre de la santé; la fati-
gue et la lassitude ont pris la place
de la vigoureuse énergie. Ce qu'il
faut à ces gens-là, à cette saison de
l'année, c'est un renouvellement de
la santé, un tonique reconstituant
du sang,—quelque chose qui enver-
ra un sang nouveau, rouge et ri-
che qui, parcourant tout le corps,
portera l'éclat aux yeux, rendra l'ap-
pétit normal et la peau claire, débar-
rassée de boutons et éruptions.

Rien dans le monde entier qui
puisse accomplir cela si effective-
ment, si complètement que les Pilu-
les Roses du Dr Williams. Chaque
dose crée un sang nouveau, fortifie
les nerfs et reconstruit le corps en-
tier. Voici un passage d'une preuve
irréfutable, donnée par M. John
Burke, d'Elmsdale, I. P. E. Il dit :
—"Une attaque de pneumonie avait
fait de moi une véritable ruine, mes
nerfs étaient presque paralysés et
bien que sous le soin d'un excellent
docteur, je trouvais que je ne revenais
pas à la santé. Ma femme insis-
tait pour que j'essaye les Pilules
Roses du Dr Williams et j'ai bien
raison de lui en être reconnaissant
car, ayant saisi son avis et pris le
traitement, mon organisme fut re-
construit et je suis de nouveau fort
et bien portant."

Si vous n'êtes pas bien portant,
faites l'essai des Pilules Roses du
Dr Williams et voyez comme elles
vous rendront rapidement santé et
force; mais assurez-vous que vous
avez bien les vraies pilules, avec le
nom en entier, "Dr Williams Pink
Pills for Pale People" sur l'envelop-
pe autour de chaque boîte. Vendues
par les marchands de médecines ou
expédiées par la poste à 50 cents la
boîte ou six boîtes pour \$2.50, en
écrivant à la Dr Williams Medicine
Co; Brockville, Ont.

La grande semaine

Spectacle touchant que celui de
ce triomphe pacifique du Sauveur:
Il entre dans la ville bien humble-
ment, monté sur une ânesse; mais
le peuple veut enfin acclamer Celui
qui l'a comblé de tant de bienfaits,
lui a enseigné la vérité et ouvert la
voie du salut.

—Hosanna au fils de David!
Le peuple le connaît, ce triom-
phateur pacifique, c'est le Messie
annoncé par les prophètes. N'a-t-il
pas prouvé sa mission divine par
des prodiges divins?

N'a-t-il pas dit qu'il parlait et
agissait au nom de son Père céleste,
qui est dans les cieux?

—Hosanna au fils de David!
et les rues se parent de feuillage, et
c'est sur un tapis de vêtements que
s'avance Jésus au milieu d'une foule
de reconnaissance et d'admiration.

—Hosanna au fils de David!
Cependant, les orgueilleux cons-
piraient; Jésus l'avait dit, le mo-
ment de mourir dans les tourments
était venu; c'est par le sacrifice
d'un Dieu que le péché de l'homme
devait être expié.

Le jeudi, Jésus réunit une der-
nière fois ses disciples dans le Cé-
nacle; avec ses amis, il prend ce
dernier repas, c'est le festin ordonné
par la loi, celui où les Hébreux im-
molaient l'agneau pascal en souvenir
de leur délivrance.

D'orsormais, l'agneau immolé sera
Jésus Christ, le peuple délivré, ce
sera l'humanité entière, le vaincu,
ce sera le peuple de l'enfer.

Jésus enveloppe ses disciples d'un
regard de charité divine.

Après leur avoir lavé les pieds,
comme le plus humble d'entre eux
et le serviteur de tous;

"Prenez et mangez, ceci est mon
corps; prenez et buvez, ceci est
mon sang. Faites ceci en mémoire
de moi!"

L'Eucharistie était instituée. O
profondeur de l'amour de Dieu!
Dieu se fait Lui-même la nourriture
de l'homme.

Cependant, un traître vendait
Jésus Christ trente deniers.

La victime attend ses bourreaux
au jardin des Oliviers.

L'angoisse a saisi son âme; une
sueur de sang s'échappe de son
corps; victime innocente, Il s'est
offert à son Père; Judas arrive.

Le traître livre son maître par
un baiser; Jésus comme par un ef-
fort spontané de sa vertu divine,
terrasse les soldats; puis il se livre
sans défense. Saint Pierre a saisi
une épée et frappe le soldat Mal-
chus; Jésus lui ordonne de ne pas
tenter de le sauver, et il gredit le
blessé; les disciples s'enfuient; Ju-
das tourmenté par le remords, va se
pendre, et Jésus commence son che-
min de la Croix

Comment retracer les scènes de
la passion? Jésus traîné de Caïphe
à Pilate, de Pilate, à Hérode, d'Hé-
rode à Pilate, baffoué, frappé, fla-
gellé, couronné d'épines, pendant
toute une nuit l'objet des caprices
d'une tourbe horrible; voilà l'hom-
me.

La foule qui l'acclamait naguère,
réclame sa mort, Pilate le reconnaît
innocent et le livre à ses ennemis.

Chargé d'une lourde croix, Il est
traîné au Calvaire par les soldats,
au milieu d'un peuple délirant de
haine.

Suprême douleur, sa Sainte Mère
se présente à Lui; elle suit son di-
vin Fils sur le chemin de la Croix.
Il tombe et retombe épuisé par la
fatigue et les tourments. Les bour-
reaux le clouent sur la croix, qui se
dresse bientôt entre celles où sont
cloués deux scélérats.

Avant d'expirer :
"Pardonnez-leur, mon Père car il
ne savait ce qu'il font". Puis à sa
mère, debout au pied de la Croix :
"Femme, voilà ton Fils"; et à saint
Jean "Voilà ta Mère".

Jésus a tout donné, tout; Il donne
sa vie. "Et poussant un grand cri
il expira."

A lors, les éléments proclament sa
divinité: "Vraiment, disent les sol-
dats, Celui là était le Fils de Dieu",
et le troisième jour, il ressuscite.

Mais attendons la fête glorieuse
de Pâques pour proclamer les gloi-
res de Jésus-Christ.

Lo Semaine Sainte, la grande se-
maine, c'est la semaine des Rameaux
de l'Eucharistie, des souffrances et
de la mort.

Connaissez-vous une histoire
plus émouvante?
Oh! pensez-y Racontez-la aux
petits enfants.

L'Eglise nous convie aux gran-
des cérémonies commémoratives de
cette semaine où un Dieu opéra notre
salut.

Allez, célébrez ces fêtes en chré-
tiens.

Comme témoignage de reconnais-
sance, Jésus vous ordonne de vous
asseoir à sa table sainte, et, comme
à ses disciples au Cénacle, Il vous
dira: "Prenez et mangez, ceci est
mon corps; Prenez et buvez, ceci
est mon sang".

ILS SONT A PLAINDRE

On plaint les pauvres malades de
taux de gros rhumes; pourquoi ne
pas leur procurer un soulagement
immédiat en leur faisant prendre
quelques doses de BAUME RHUMAL
qui les guérira rapidement.

Seulement 25c. la bouteille.

La Participation

du Canada,

A l'exposition de St-Louis.

St-Louis, 25.—Cinq wagons con-
tenant des objets venant des diffé-
rentes parties du Canada sont ar-
rivés ici; cinq autres sont attendus
dans le courant de la semaine pro-
chaine. Les objets qui viennent
d'arriver comprennent un choix très
soigné des ressources agricoles, fo-
restières et minérales du Canada.

(Suite sur la 4e page.)

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

BANQUE MOLSON

Incorporée par acte du Parlement 1855.

BUREAU PRINCIPAL, — MONTREAL

Capital autorisé.....\$5,000,000

Capital payé..... 2,886,470

Réserve..... 2,720,778

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les

principales villes du

CANADA ET ETATS-UNIS

ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN

ACHETÉ ET VENDU.

Succursale à Sorel, Rue du Roi.

Communications par téléphone.

J. FERD. MOREAULT,

Gérant.

Sorel, Juin 1903.

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

LE BILL DE LA MILICE

Le gouvernement a présenté aux chambres le Bill de la milice qui avait été annoncé l'année dernière, et retiré au dernier moment sur la nouvelle que le ministre de la milice avait été appelé à conférer de son projet avec le gouvernement impérial.

Cette immixtion des autorités impériales dans ce Bill, avait créé un certain malaise parmi les Canadiens, toujours soupçonneux quand ils voient les autorités anglaises mettre la main dans leurs affaires, et nous ne sommes pas loin de croire qu'elle a fait naître contre la mesure des préventions que l'on exploite aujourd'hui bien à tort, car le Bill actuellement présenté, est certainement une atténuation, et non une aggravation du Bill qui existait autrefois.

Mais il ne faut pas oublier que personne ne connaissait et n'avait lu l'ancien Bill de la milice. On se doutait bien, vaguement, de son existence; quant à sa teneur c'était chose inconnue.

Pourtant, il a une histoire ce premier Bill de milice; il fut fatal à Sir Geo. E. Cartier, qui dut démissionner à cause de l'échec qu'il subit parmi ses partisans, à propos de cette mesure, en 1862.

Le Bill qui avait été alors préparé par une imposante commission, tomba sur sa deuxième lecture, sous une minorité de sept, due à la défection des députés du Bas Canada qui abandonnèrent Cartier, tandis que Macdonald se trouva pour la première fois à réunir une majorité des députés du Haut-Canada.

Plus tard, le Bill passa, et personne ne s'occupa de son contenu qui vient d'être révélé par la refonte ordonnée par le gouvernement. Les adversaires du gouvernement Laurier en ont mis au jour, et publié certains clauses qu'ils dénoncent comme arbitraires et contraires à la liberté du citoyen. Il faut qu'elles ne le soient pas beaucoup au fond, pour avoir pu subsister si longtemps dans le statut, sans que personne n'ait eu à s'en plaindre et sans qu'elles aient dérangé personne dans sa liberté. N'est-ce pas là la meilleure preuve possible de leur immunité?

En tout cas, le gouvernement actuel ne peut encourir de ce chef aucune responsabilité.

Il a pris la loi telle qu'il l'a trouvée et il l'a améliorée. Au lieu de reproches, il nous semble bien au contraire que c'est à des félicitations qu'il a droit.

Parmi les heureux changements opérés, nous signalerons en première ligne la suppression de la clause empêchant que le commandement de notre milice fût dévolu à un officier canadien. Si étrange que puisse paraître cette anomalie, elle existait. Une des dispositions spéciales du Bill prescrivait que le commandement de la milice canadienne devait forcément être confié à un officier de l'armée impériale.

Qui avait pu inventer cette clause, nous l'ignorons: toujours est-il qu'elle avait été introduite par les conservateurs, quand ils firent passer leur Bill.

Nous nous trouvons dans cette curieuse position, que le Canada faisait toute la dépense, payait et hébergeait le commandant et ne pouvait pas choisir qui lui plaisait.

On se souvient des ennuis sans nombre que nous ont causés ces officiers impériaux venant commander notre milice, ces martinets anglais, orgueilleux et insolents, traitant nos miliciens comme des chiens et nos officiers comme des valets. Qui ne se rappelle la longue série qui s'est succédé et dont la plupart

ne pouvaient pas même faire une année de séjour au Canada: les Herbert, Hutton, Gascoigne et tant d'autres dont le premier souci était de vouloir écraser le pouvoir civil, de violer les ordres du parlement, et de nous accabler de leur impérial mépris!

Il était temps que cela cesse; il y a au Canada sûrement des officiers qui ont autant de mérite que les fantoches qu'on nous envoyait de là-bas. En tout cas, il y a dans l'Armée Impériale assez d'officiers canadiens de mérite, qu'on peut charger au Canada de la mission de commander notre milice, pourvue qu'on les choisisse pour ce poste.

Quant aux considérations qui déterminaient le choix des officiers impériaux envoyés pour le commandement de la milice, il est bon, si l'on veut s'en rendre compte, de lire ce qu'écrivait à ce sujet le Col. Sam Hughes, dans sa légendaire dispute avec le général Hutton, quand il disait à celui-ci, qu'il n'y avait pas encore eu une nomination de commandant en chef fait pour le Canada, qui ne fût entachée de cabale et d'influence indue de quelque nature, sans en excepter les influences féminines.

Le gouvernement décidant de porter à \$6.000 le traitement du général commandant, il était juste qu'il pût le donner à un Canadien. C'est le principe du Canada pour les Canadiens. Les Canadiens d'abord.

Il y a encore deux autres changements importants:

Ainsi on fait disparaître une autre injustice de la loi conservatrice. Autrefois, à grade égal, quelle que fût l'ancienneté de grade, un officier impérial prenait le pas sur un officier canadien. C'était injuste et ridicule, et c'était sanctionner l'infériorité de nos officiers. La présente loi fait disparaître cette distinction.

Enfin, d'après la loi conservatrice, aussitôt la guerre déclarée, le général commandant les troupes impériales stationnées à Halifax, prenait le commandement en chef des opérations. Tout cela est changé; d'après la nouvelle loi, c'est le plus ancien officier commandant, résidant au Canada, qui prendra le commandement en chef, qu'il soit titulaire d'un grade dans l'armée impériale ou dans l'armée canadienne.

Voilà des changements importants, des modifications intéressantes.

Mais, il y en a d'autres utiles à connaître:

L'effectif des corps permanents va être porté de 1,000 hommes à 2,000 hommes. Ce sera là un accroissement de dépenses, sans aucun doute; mais il faut expliquer aussi que cette mesure a un objet très louable et propre à faire disparaître des difficultés souvent regrettables, et qui rendaient la milice bien impopulaire en certains quartiers.

La coutume d'appeler la milice sous les armes en cas de grève ou d'émeute, avait souvent des résultats déploraux, en particulier dans la province de Québec, où rarement les bataillons ruraux pouvaient faire service en cas d'appel. Il en résultait qu'on envoyait généralement des miliciens de Montréal, comme le cas est arrivé à Valleyfield et, naturellement c'étaient les plus fanatiques des volontaires qui se présentaient pour le plaisir d'aller bûcher sur les canadiens-français, sous le couvert d'un uniforme. C'est ainsi que la lie des "Royal Scott" s'engrêment pour aller à Valleyfield commettre les excès dont on se souvient. Les grévistes, auxquels il était difficile de faire comprendre pourquoi ces fainéants uniformés

abandonnaient leur travail pour les obliger à reprendre le leur, résistaient, et il s'ensuivait des bagarres qui ne seraient jamais survenues si le service d'ordre eût été rempli par de la police ou des troupes régulières, dont le métier est de se rendre au poste fixé et d'accomplir les commandements donnés.

On aura beau dire et beau faire, on ne fera jamais croire au peuple, surtout à des grévistes, qu'il n'y a pas une arrière-pensée hostile et mauvaise dans le zèle que des volontaires déploient à faire échouer leur cause; tandis que ce sentiment-là n'existe pas à l'égard des gardiens assermentés de l'ordre public, dont le libre arbitre disparaît devant les ordres reçus.

Convaincu de cette idée, le gouvernement a fait augmenter l'effectif des corps permanents, de façon que, en cas de troubles, grève, ou émeute, ce soit des détachements des corps permanents et non des détachements de milice, qui soient envoyés pour le maintien de la paix.

A cet effet, des corps permanents vont être institués dans les grandes villes, à Montréal, Winnipeg, etc.

Voici l'économie générale de la loi; en voici les points saillants. Nous le répétons; c'est une refonte.

Le gouvernement Laurier n'a fait que reprendre l'ancienne loi, en l'améliorant.

L'Hon. M. Gouin

L'hon. M. Gouin a prononcé un excellent discours sur l'adresse au Parlement de Québec, et il a déployé une vigueur et une éloquence auxquelles nos adversaires eux-mêmes sentent le besoin de rendre hommage.

C'est ainsi que l'"Evènement" disait:

"M. Gouin est bien l'avocat le plus habile de la droite, et le mieux en état de présenter convenablement une mauvaise cause. Il a fait un discours à propos, discutant l'argumentation de M. Pelletier, et on l'a suivi avec intérêt."

En effet, ce discours est un plaidoyer d'une belle vigueur, d'une grande clarté et d'une logique inattaquable.

M. Gouin est reconnu comme l'un des meilleurs orateurs de la province de Québec.

Le Quebec Southern

M. G. C. Dessaulles, récemment nommé receveur du Quebec Southern et du South Shore, par la cour d'Ébiquier du Canada, a pris la direction des deux compagnies.

Tous les règlements de comptes et autres seront dorénavant faits par le receveur ou d'après ses instructions.

Les nominations suivantes ont été faites: M. C. B. Hibbard est nommé gérant général du Quebec Southern, Bureau, 26 rue St-Sacrement, Montréal.

M. E. C. Lalonde est nommé surintendant de la division South Shore, Bureau à Sorel.

M. R. A. Trudeau est nommé surintendant de la division Southern, Bureau à St-Hyacinthe.

M. F. D. Anthony est nommé ingénieur en chef, Bureau à Sorel.

M. G. H. Taylor est nommé contre-maître des mécaniciens avec bureau à Sorel.

Belanger sera pendu le 10 Juin.

Vendredi, les jurés ont rendu un verdict de culpabilité contre Bélanger. Le juge, après quelques remarques, a rendu la sentence que comporte la loi, et le 10 juin prochain, celui que viennent de juger ses Pairs montera sur l'échafaud, pour expier son crime.

On se demande si la sentence de mort prononcée contre Bélanger sera exécutée le 10 juin prochain?

On nous informe que des démarches seront immédiatement faites auprès du ministre de la Justice, afin de faire commuer la sentence en un emprisonnement à vie au pénitencier.

D'un autre côté, on dit également

qu'une requête sera immédiatement mise en circulation par laquelle il sera demandé au ministre de la Justice de bien vouloir faire annuler le verdict et d'accorder, si possible, un nouveau procès au condamné, à qui, paraît-il, on aurait au moyen de certain subterfuge, fait faire des aveux qui l'ont conduit à la potence.

Le public porte un vif intérêt à ce procès sensationnel.

Le Grand-Tronc à l'exposition de St-Louis

M. H. R. Charlton, agent de publicité du Grand Tronc, est de retour d'un voyage dans l'ouest. Il a visité Chicago, St Louis, il a visité le pavillon que fait ériger le Grand Tronc dans l'édifice de Forêts et des Pêcheries de l'exposition universelle.

Il a été très satisfait de ce qu'il a vu.

La construction sera terminée à la fin de cette semaine et sera un pavillon très artistique. Il est situé dans un des meilleurs endroits de l'édifice et il attirera l'attention générale de tous les visiteurs, spécialement ceux vivant dans les Etats du Sud et qui deviennent de plus en plus au fait des attractions exceptionnelles que le Grand Tronc développe constamment dans les places d'été atteintes dans les différentes lignes de son réseau. On est à préparer les exhibits qui seront envoyés à Saint-Louis au commencement d'Avril, de sorte qu'ils seront prêts à l'ouverture de l'exposition, le 30 avril.

La collection des poissons des eaux canadiennes et des gibiers de nos forêts, est composée des plus beaux spécimens, lesquels ont été recueillis à grands frais de toutes les parties des provinces de Québec et d'Ontario ou les gibiers et les poissons abondent. De plus des vues scéniques, de six pieds et demi, par quatre pieds et demi, qui orneront les murs du pavillon, donnent aux visiteurs une impression des beautés des paysages de nos bois et forêts et de nos cours d'eau. Des peintures à l'huile du Royal Muskoka Hotel et autres endroits fameux des deux provinces feront partie des exhibits, ainsi qu'une série de vues animées représentant des trains en marche, la pêche des différents poissons, etc.

Tous les édifices de l'exposition sont complétés et l'on procède à l'installation des exhibits, de sorte que les directeurs sont assurés que tout sera prêt pour le premier jour de l'ouverture. Plus de 8,000 hommes sont occupés à l'embellissement des trains et à mettre la dernière main aux édifices.

Le service direct du Grand-Tronc ne laissera rien à désirer, les visiteurs seront amenés à la Station Union, où tous les trains de l'Est et de l'Ouest auront leur terminus et seront en communication directe avec les terrains de l'exposition, par l'entrée principale. De la gare Union, des trains spéciaux transporteront les voyageurs à l'exposition à toutes les cinq minutes. Comme la gare est située au centre de St-Louis et que les tramways de toutes les parties de la ville y passent, il sera facile aux voyageurs d'atteindre les hôtels où ils désireront se loger.

Au Parlement français

Le comte Boni de Castellane a créé toute une scène à la Chambre des députés la semaine dernière. Lorsque le ministre des Affaires Étrangères, M. Delcassé, eut demandé une somme de \$90,000 pour payer les dépenses du voyage de M. Loubet en Italie, M. Boni de Castellane se leva. Il fit remarquer qu'il semblait entendu que le Président ne rendrait pas visite au Pape, qu'il irait saluer le représentant d'une dynastie qui avait spolié la Papauté. Le Président de la Chambre, M. Brisson, voulut interrompre l'orateur, mais le comte continua, au milieu des cris et du désordre. Il déclara que la visite de M. Loubet au roi d'Italie serait une visite faite à un roi qui devait son trône à la franc-maçonnerie. En recherchant l'amitié de l'Italie, la France sacrifie celle du Vatican. Plusieurs autres députés ont adressé la parole sur la même question.

BRANCHE DE SALUT

Une dernière branche de salut pour les malades atteints de consommation, l'emploi persévérant du BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français.

A SOREL.

Le niveau de l'eau du fleuve a monté d'à peu près deux pieds.

La glace du Richelieu est encore solide, et on ne croit pas que la débâcle se fasse avant la fin de la semaine prochaine.

L'assemblée des membres de la chambre de commerce qui devait avoir lieu lundi dernier, a été remise à lundi prochain, à 8 hrs p. m.

Nos marchands de fruits et légumes en ont reçu un bel assortiment pour Pâques. Nos bouchers auront au si de belle viande samedi.

Des voitures ont encore traversé aujourd'hui sur la glace, entre Sorel et Berthier. C'est probablement le dernier jour.

Les vieux résidents de Sainte-Anne de Sorel nous disent qu'ils n'appréhendent pas l'eau haute, cette année, et qu'ils seront exempts de l'inondation.

L'ouverture de la navigation ne se fera pas aussi tard qu'on le pensait. La glace se désagrège promptement, et il est probable que le fleuve sera libre vers le 20 avril.

M. Sheyn, inspecteur des bâtisses du gouvernement, était en ville lundi, pour installer M. Rondeau, le nouveau inspecteur des bouilloires, qui aura son bureau voisin de celui de la douane.

KA.....

C'est la découverte la plus importante de nos jours; lisez attentivement ce journal chaque vendredi et vous saurez bientôt ce que nous voulons dire.

Vous serez agréablement surpris. MM. les capitaines Chs. Gouin, du vapeur *Trois Rivières*, et Charles Laviolette, du *Terrebonne*, étaient en ville mercredi. Ces deux populaires capitaines reprendront le commandement des mêmes bateaux cette année.

La Cie Electric de Sorel a posé son fil sous-marin, dans le Richelieu, pour relier ses usines à Sorel. Durant l'hiver, ce fil passait sur la glace. Dans quelques jours, nos rues seront éclairées par cette lumière, et nous serons sous ce rapport sur un pied d'égalité avec les autres villes.

Les travaux de construction du vapeur "Montréal" avancent rapidement. On calcule qu'il s'est fait plus d'ouvrage sur ce bateau depuis quatre mois, qu'il en aurait été fait dans n'importe quel autre chantier, avec le même nombre d'hommes, en six mois. C'est un bon point pour les contre-maîtres qui conduisent ces travaux, de même que pour nos ouvriers.

L'orchestre Ste-Cécile prépare, avec le concours de quelques-unes des meilleures voix du chœur St-Bernard, et de quelques demoiselles, un grand concert, qui sera donné à l'Académie de Musique, vers la fin du mois d'avril.

Le programme est attrayant. Ce concert, donné par nos excellents musiciens et chanteurs, aura, nous l'espérons, tout le succès qu'en attendent les organisateurs.

M. le capitaine Mongeau, du "Hosanna", a été nommé pour prendre le commandement du "Beaupré", par suite de la démission du capitaine Saint-Louis, homme estimable entre tous et vieux marin de 60 années de services, que son grand âge force à prendre sa retraite. Le capitaine Saint-Louis, universellement connu, était le doyen des capitaines de la compagnie, et l'oncle du capitaine Saint-Louis, du "Canada".

Des centaines d'ouvriers de tous genres sont à faire la toilette des nombreux bateaux qui hivernent dans notre port, et qui seront prêts pour l'ouverture de la navigation. Les bateaux de la Cie du Richelieu ont reçu durant l'hiver des améliorations importantes, et les nombreux voyageurs qui passent sur ces palais flottants, auront encore cette année plus de confort que par le passé. La barge "Préfontaine", capitaine W. Paul, a subi aussi plusieurs changements, elle est très propre et donnera satisfaction au public.

LA SANTE DES VIEILLARDS

Le remède des vieillards atteints de rhume, toux, grippe, bronchite, c'est le BAUME RHUMAL. Il ne fatigue pas l'estomac. 25 cts le flacon.

Bien que sa santé continue de s'améliorer, Mgr Decelles n'a pu procéder cette année aux grandes fonctions du Jeudi Saint.

Les Saintes Huiles ont été bénites à Montréal, par Mgr l'Archevêque. Apportées à Saint-Hyacinthe, elles ont été ensuite distribuées comme de coutume aux délégués des paroisses dans la sacristie de la cathédrale.

Samedi dernier, ont eu lieu à Sorel, au milieu d'un grand concours de citoyens, les funérailles de Madame Paul Daunais, née Aglaé Laroche. La cruelle phthisie la faucha en pleine jeunesse, elle avait trente-un ans. Douée d'un tempérament d'artiste et essentiellement distinguée, elle fit la joie de son jeune foyer et la discrète félicité de plus d'une pauvre famille. Trois petits orphelins sont aujourd'hui vêtus de noir.

Elle était la sœur du recorder Laroche et de M. Z. G. Laroche, député protonotaire, de Montréal; la nièce du Rév. Père Laroche et du lieutenant-colonel Ed. Paul la cousine du chanoine Laroche et du Rév. Père Désy, et alliée aux plus anciennes familles des comtés de Richelieu et de Berthier.

Le sirop et le sucre d'érable nouveaux n'ont pas encore fait leur apparition sur le marché. Il paraît qu'il ne s'en fera pas beaucoup cette année.

On assure que les rigueurs de l'hiver nuiront à la récolte. Il y a encore, dans les bois, une couche de neige molle fort épaisse qui nuit au travail dans les érablières.

Il faut espérer cependant qu'il en sera de cette nouvelle diasette comme de toutes les autres dont on nous a monacés: diasettes de charbon, d'œufs, etc., qui ne furent en somme que de vains mots.

Mais cette seule menace remet sur le tapis la question de la contre-façon, qui fait florès même les années où la sève des érables coule en épais ruisselets. On ne trouve guère à présent sur notre marché, que du sucre et du sirop qui n'ont avec l'érable qu'un cousinage lointain.

Mais cette année, ceux qui veulent ainsi blaguer les acheteurs vont être pincés, nous le leur promettons, car il faut que cette canaillerie finisse.

Au profit de l'œuvre en faveur du Collège du Sacré-Cœur, qui s'ouvrira le 10 avril, les dames organisatrices ont choisi deux demoiselles pour une élection: laquelle des deux est la plus populaire. Ce sont Melles Aline Prud'homme et Pearl Wilky, deux de nos plus jolies et élégantes soreloises. C'est une belle occasion pour les jeunes gens de prouver leur galanterie. Nous ne doutons pas que l'élection sera chaudement contestée et que les 5 cts par vote vont pleuvoir.

Les dames ont aussi décidé de faire une élection entre un vieux garçon, une vieille fille, un veuf et une veuve, de Sorel. Au choix des votants. C'est encore un moyen très ingénieux d'augmenter leur recette.

Ceux qui voudront voter n'auront qu'à écrire, sur un papier, le nom de leur choix, y ajouter 5 cts et remettre le tout à Mlle Chrétien, à la pharmacie Sylvestre.

Les personnes qui ont reçu des livrets pour la loterie en faveur de cette œuvre, voudront bien, d'ici au 10 avril, retourner une piastre ou le livret, au Collège du Sacré-Cœur.

Les dames organisatrices de cette œuvre sont priées de se rassembler au Collège, mardi prochain, à 3 heures p. m.

Lundi, les hommes qui travaillent sous la direction de M. Hyacinthe Beauchemin, pour débayer la voie du Quebec Southern, entre Sorel et Montréal, ont pu se rendre jusqu'à un mille en bas de Varennes. De cet endroit jusqu'à Longueuil, il y a beaucoup de glace qui recouvre les rails, de sorte que le travail se fera difficilement.

Mardi matin, les ouvriers n'ayant pas été payés, comme ils devaient l'être par le séquestre, pas plus tard que lundi soir, ont refusé de nouveau de travailler, mais mercredi ils ont été payés, et ce matin ils sont retournés à l'ouvrage, de sorte que l'on s'attend à l'ouverture de la ligne demain.

Le déblaiement se fait aussi sur la ligne de St-Hyacinthe à Sorel, et de ce côté-là, on s'attend aussi, que le chemin sera ouvert samedi.

Il est temps que tout cela se fasse, car il n'y a plus de traversée entre Sorel et Berthier, et nous nous trouvons isolés d'avec la métropole.

M. C. J. Smith, gérant général du trafic du chemin de fer Canada Atlantic, a accepté d'être le gérant de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario. Il succède à M. C. F. Gildersleeve, qui a démissionné pour devenir le gérant de la compagnie de navigation Lake Ontario and Bay of Quinte, à Kingston, dont il est propriétaire, et vacance créée par la permutation de M. H. H. Gildersleeve, fils du premier, à la Northern Navigation Coy à Sarria.

M. Smith est Canadien de naissance, né à Hamilton, Ont. Il a acquis une grande expérience dans la direction des compagnies de chemin de fer et de navigation, ayant, avant de devenir gérant du trafic du Canada Atlantic, eu des emplois importants sur le Chicago and Alton Erie, le Pacifique Canadien, le Great Northern des Etats-Unis. Il est bien connu à Montréal et dans tout le Canada, ainsi qu'aux Etats-Unis, et il connaît de plus, parfaitement, la route du Saint-Laurent et le port de Montréal. M. Smith, dont la nomination est bien vue du personnel, entrera en fonction le 1er avril prochain.

La Congrégation des Hommes a eu une élection dimanche le 20 mars, dans la chapelle de l'hôpital. C'est le départ de M. Arthur Cartier pour Montréal, qui a nécessité ce scrutin.

M. J. A. Mainguy, qui avait été élu deuxième assistant en novembre dernier, a été promu au poste de premier assistant en remplacement de M. Cartier.

L'élection a eu lieu pour choisir un successeur à M. Mainguy comme deuxième assistant. Les trois candidats soumis au scrutin étaient Messieurs J. R. A. Cardin, notaire, L. T. Trempe et A. C. Trempe, marchands.

M. Cardin est sorti victorieux de l'urne électorale.

La Congrégation des Hommes a pris des développements considérables durant ses 23 années d'existence. Fondée le 5 décembre 1880 par M. F. P. Beauchamp, alors vicaire à Sorel, et aujourd'hui curé de la Pointe Gatineau, diocèse d'Ottawa, elle a prodigieusement grandi et prospéré sous la sage et zélée direction de ses chapelains successifs : Messieurs les abbés Beauregard, Sénécal, Foisy, Beaudry, Cormier et Tétrault ; elle compte aujourd'hui près de 400 membres recrutés dans toutes les classes de la société. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant la nomenclature des préfets de la Congrégation depuis sa fondation :

- 1881.....L. P. P. Cardin.
- 1882.....W. H. Chapdelaine.
- 1883.....Gustave Hardy.
- 1884.....L. T. Trempe.
- 1885.....J. B. Bérard.
- 1886.....A. C. Trempe.
- 1887.....Théodore Paquin.
- 1888.....L. Z. Gauthier.
- 1889.....Joseph Pratte.
- 1890.....Elie Gobeil.
- 1891.....Joseph Pontbriand.
- 1892.....J. B. A. Falardeau.
- 1893.....Joseph Benoit.
- 1894.....Alfred Francoeur.
- 1895.....J. T. Hurteau.
- 1896.....J. B. O. Pontbriand.
- 1897.....L. A. Trempe.
- 1898.....J. O. Dauphinais.
- 1899.....L. H. Paquin.
- 1900.....Alexis Ethier.
- 1901.....A. D. DeGrandpré.
- 1902.....Frs Lefebvre.
- 1903.....Albert Parent.
- 1904.....Zotique Paulet.

Les retraites pascales annuelles, pour les hommes d'abord, et cette semaine pour les dames, commencées dimanche le 20 mars, ont été suivies avec une ponctualité et un empressement dignes de tout éloge.

Les missionnaires prédicateurs sont d'une éloquence captivante et persuasive. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur rappelant les noms des apôtres distingués qui nous ont évangélisés depuis cinq ans :

- 1900
- Les R. P. Flynn et Jacqmin, rédemptorites.
- 1901
- Les R. P. Rondot et Benoit, dominicains.
- 1902
- Les R. P. Legault et Boissonnault, oblats.
- 1903
- Les R. P. Pichon, Michéleau et Chartrand, jésuites.
- 1904
- Les R. P. Bourdot, DeVictor et Adam, jésuites.

La buanderie du Pot-au-Beurre, appartenant à M. C. J. O. Wurtele, de cette ville, est en pleine opération depuis lundi dernier.

STROCH DE RICHELIEU

M. Isidore Leclair, cultivateur, est décédé subitement le 21 du courant, à l'âge de 63 ans.

Le coroner A. Fleury a tenu une enquête. Le verdict rendu par les jurés a été : "Mort d'une syncope du cœur."

ST ROBERT

M. Frappier est à se faire bâtir une magnifique buanderie et fromagerie dans les limites Nord de cette paroisse.

On dit que tout sera prêt vers le 10 avril.

BERTHIER

Je regrette d'avoir à vous annoncer la mort de madame Daniel Chénard, née Marie-Louise Boucher. Elle s'est éteinte à l'âge de 38 ans et laisse un mari et sept enfants inconsolables pour pleurer sa perte. Ses funérailles ont eu lieu lundi. M. Chénard est un de nos conseillers municipaux, et tout Berthier lui offre ses sympathies dans le malheur qui vient de le frapper.

PIERREVILLE

Vendredi dernier, est décédé subitement, à Nicolet, M. Félix Gouin, cultivateur, de Pierreville.

M. Gouin était descendu à l'hôtel Rochette la veille au soir, étant arrivé à Nicolet par l'Intercolonial, de retour de la capitale provinciale, où il était allé en délégation auprès du gouvernement.

À 4 heures, vendredi matin, en s'éveillant, il se sentit indisposé. Le Dr Décaulniers, appelé en toute hâte, constata que le malade était frappé d'une congestion pulmonaire.

Après avoir reçu les derniers sacrements de l'Eglise, M. Gouin expira doucement. Il était âgé de 75 ans.

En 1877, il fut candidat libéral dans le comté d'Yamaska, alors qu'il fut défait par le candidat conservateur, aujourd'hui M. le juge Wurtele.

La dépouille mortelle a été transportée à Pierreville, où ont eu lieu les funérailles.

MOULIN A VENDRE, à St-David d'Yamaska, contenant moulanges, scies rondes, cardes, foulon, etc. S'adresser à C. J. C. Wurtele, Sorel, Que.

25 Mars 1904.—4i

ST-FRANÇOIS-DU-LAC

A St François du Lac, avait lieu lundi, une grande convention de tous les beurriers et fromagers du comté d'Yamaska, en vue de réorganiser le syndicat de beurrieres et fromageries pour la saison nouvelle qui s'ouvre. Tous ou presque tous les fromagers du comté étaient présents.

Avant d'ouvrir la séance, on vota

une résolution de condoléances à la famille Lemire, de La Baie, grandement éprouvée par la mort de J. Louis Lemire.

On procéda ensuite à l'élection des officiers : Président, M. Jos. Parent, Yamaska ; vice-président, William Bélière, La Baie ; secrétaire-trésorier, Emile Patenaude ; inspecteur pour la quatorzième année, M. le professeur William Parent.

Enfants agités

Si les enfants sont de mauvaise humeur, agités ou insomniaques, dans quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent on peut en tracer la raison à quel que léger dérangement de l'estomac ou des intestins. Enlevez la cause et le petit sera gai, de bonne humeur, et dormira profondément et naturellement. Il n'y a qu'un seul remède toujours parfaitement sûr pour les petits—les Tablettes Baby's Own. Dans les maisons où l'on emploie ce remède, il n'y a pas d'enfants malades, bourrus, pleurant toujours. Les Tablettes guériront tous les maux légers des petits et le feront sûrement et promptement—il n'y a aucun doute à ce sujet. Essayez les Tablettes une seule fois et vous en serez aussi enthousiaste que le sont les autres mères. Ainsi, par exemple, Mme David Duffield, de Ponsonby, Ont ; dit : "Les Tablettes Baby's Own ont sauvé la vie de mon bébé. Elles sont un remède étonnant pour les enfants et les recommande de tout cœur aux autres mères."

Vos enfants prendront ce remède aussi facilement que des bonbons et il est garanti pur de toute drogue dangereuse. Vendues par tous les droguistes ou expédiées par la poste à 25c la boîte, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co ; Brockville, Ont.

Les travaux de construction du nouvel échafaud de Nicolet, commenceront dans le cours du mois prochain.

La plus grande partie des matériaux sont maintenant rendus sur les lieux et, une fois commencés, les travaux seront poussés avec beaucoup d'activité.

Comme on le sait, ce sont les MM. Louis Caron et Fils, architectes de Nicolet, qui ont préparé les plans de cet imposant édifice, et qui en dirigeront les travaux.

La question de la Variole

Tout médecin intelligent admettra que vous ne devez pas être atteint de la variole parce qu'un autre en a souffert, mais parce que l'état de votre santé la favorise. Le manque de forces favorise toujours la maladie et à cette saison spécialement, chacun de vrait prendre du Ferrozone qui dé-

truit les germes de la maladie et donne tant de force et de santé à l'organisme que la maladie ne peut exister. Le Ferrozone est un tonique qui donne de la vigueur, rend le sang riche et rouge, refait les nerfs, guérit les personnes nerveuses et enlève toutes traces de fatigues languissantes. Pour devenir et demeurer fort, faites usage de Ferrozone ; il assure la santé et ne coûte que 50 cts. chez tous les pharmaciens.

Comment on blanchit la dentelle

Plongez les dentelles dans une forte eau de savon bien propre, et faites-la doucement bouillir un quart d'heure ; retirez-la ensuite, pressez-la bien entre vos mains, sans "tordre" ni "frotter", et rincez dans deux eaux froides, ajoutant dans la seconde une goutte ou deux de bleu liquide.

Ayez toute prête une dissolution légère de gomme arabique blanche, bien claire, ou d'eau de riz ou d'amidon, mais très claire ; passez votre dentelle dedans, ayant soin de la secouer aussitôt retirée.

Alors tendez-la, prenant bien garde qu'elle ne fasse aucun plis, et épinglez la sur une serviette ou une nappe bien propre, laissant aussi peu de marge que possible, ouvrant bien les jours et les festons et les fixant avec des épingles.

Quand elle sera sèche parfaitement, couvrez-la de mousseline claire et repassez à l'envers.

Le compte de votre médecin est-il considérable ?

Le meilleur moyen de le garder petit c'est de ne pas appeler le médecin, mais de faire usage de Nerviline immédiatement, pour les petits maux comme le rhume, la toux, le frisson, les crampes, le mal de tête et les troubles d'estomac la Nerviline est toute aussi bonne que n'importe quel médecin. Elle chasse un rhume dans une nuit, guérit les maux de poitrine, et pour la névralgie et le rhumatisme vous ne pouvez rien avoir qui aura seulement la moitié de la valeur de la Nerviline pour les crampes, les coliques et les douleurs dans l'estomac, s'étendant loin à la ronde. Un remède peut être bon contre tous les maux et ne coûter que 25 cts. la grande bouteille.

Un cheval Ferré avec les Fers "Never Slip" est sûr de ne jamais glisser.

Ludger Gravel, Agent.

26 Place Jacques Cartier. MONTREAL.



FICELLES D'ENGERBAGE

Jusqu'à nouvel ordre la ficelle d'engerbage sera en vente au Pénitencier de Kingston, aux cultivateurs, par telles quantités qu'ils désireront, pour argent comptant sur livraison, aux prix suivants :

- "Pure Manille" (600 pds à la lb) 10c.
- "Manille mêlée" (550 pds à la lb) 9c.
- "Pure New Zealand" (450 pds à la lb) 8c.

Adressez toutes communications avec remises, à J.M. Platt, Préfet du Pénitencier, Kingston, Ontario.

Les journaux qui publieront cet avis sans autorité de l'imprimeur du Roi ne seront pas payés.

J. M. PLATT, Préfet.

Kingston, 14 mars 1904.—3i.

COUR SUPERIEURE RICHELIEU

No 4438.

Dame Mathilde Mérette, de la paroisse de St Aimé, a pris une action en séparation de biens contre son époux François-Xavier Gauthier, ci-devant de la paroisse de St-Aimé, maintenant absent de cette province.

A. A. BRUNEAU,

Proc. de la Demanderesse
Sorel, 24 Février 1904.—1m

Avis de Faillite

IN RE

Geo. E. Champagne, marchand, Pierreville, Que., Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No. 69, Rue St-Jacques, Montréal,

MARDI, LE 5 AVRIL 1904, A 11 HEURES A. M.

Tout le stock de commerce du failli, consistant :

- 1o En stock de modes, chapeaux, merceries etc., etc..... \$842.67
- 2o Stock de fixtures..... 30.00

\$872.67

Le magasin sera ouvert le 4 Avril 1904, pour l'inspection du stock.

Pour toutes informations, s'adresser à

A. A. MONDOU,

Curateur, Pierreville.

Marcotte Frères, Encanteurs.

31 Mars 1904.—1f

VIN DE SAINT-LÉON

AVIS

Est par le présent donné qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie sous le nom de "La Compagnie de Chemin de fer de la Vallée du St-Maurice", avec la faculté de construire et mettre en opération une ligne de chemin de fer depuis la ville de Trois-Rivières jusqu'à St-Jean des Piles, dans le comté de Champlain, de la se prolongant vers le nord-ouest jusqu'à la rivière Mattawin et le long de la vallée de la dite rivière jusqu'à un point où la dite ligne rejoindra celle du chemin de fer National Transcontinental dans le comté de Maskinongé, et d'acquiescer, posséder et exploiter des forces hydrauliques, et générer de la force électrique pour l'éclairage et des fins motrices ; et de posséder, construire et exploiter des bateaux à vapeur et autres, et construire et exploiter des docks, quais et élévateurs, et de faire des arrangements de circulation avec d'autres compagnies de chemin de fer, et pour tels autres pouvoirs qui seront nécessaires et se rattachant aux dits objets ; et que le dit chemin devra être considéré de l'intérêt général du Canada.

TOURIGNY & BUREAU, Procureurs des Requérants, Trois-Rivières, 2 Mars, 1904.

18 mars.—5i

NOTICE

Is hereby given that application will be made to the Parliament of the Dominion of Canada, at its next session, for an Act incorporating a company under the name of the St-Maurice Valley Railway Company, with power to construct and operate a line of Railway from the City of Trois-Rivières to St-Jean des Piles, in the county of Champlain, thence in a north-westerly direction to the Mattawin River and following the valley of same to a point where the line will strike the National Transcontinental Railway line in the county of Maskinongé, and to acquire, own and operate water powers and generate electric power for lighting and motive purposes, and to own, construct and operate steam and other vessels, and build and operate docks, wharves and elevators, and to make running arrangements with any other Railway companies, and such other powers as may be necessary and incidental to the said objects. And that same are to be declared for the general advantage of Canada.

TOURIGNY & BUREAU, Solicitors for Applicants, Trois-Rivières, 2nd. March, 1904.

18 th march.—5

COMMENT FAIRE DE L'ARGENT ? ECONOMISEZ-LE

En le plaçant judicieusement dans

La Grande Police Industrielle de Banque d'Épargne

Enregistrée et émise seulement par

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY, LA SEULE POLICE QUI ASSURE VOTRE VIE ET QUI VOUS REMBOURSE VOTRE ARGENT.

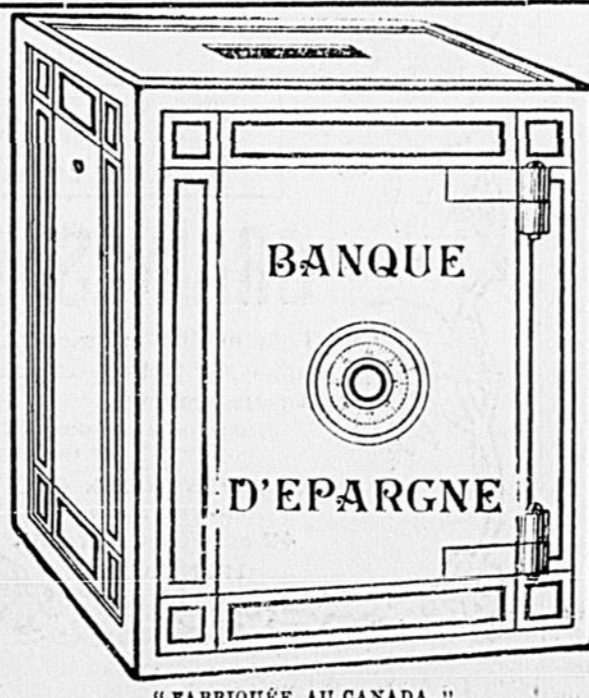
UNE police industrielle différente des autres— assure votre vie et vous rembourse votre argent.

NULLE autre police ne fait autant l'affaire de l'ouvrier.

IL vous est permis de bénéficier tout de suite avec cette police.

ON n'a qu'à payer 3 centins par semaine, et au-dessus.

NE fait pas attendre ; paie promptement.



"FABRIQUÉE AU CANADA."

L'ASSURANCE sur la vie n'est pas un luxe, c'est une nécessité.

IL le faut, c'est un devoir pour un père d'assurer sa famille.

F RERES, sœurs, mères, tous devraient l'être.

ENFIN, profitez de la protection que vous offre l'Union Life.

Etant une sauvegarde contre les revers de fortune, contre l'adversité à la portée de tous, la GRANDE POLICE INDUSTRIELLE DE BANQUE D'ÉPARGNE a été appelée à bon droit LA MEILLEURE AMIE DE L'OUVRIER.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY.

H. POOLMAN EVANS, PRÉSIDENT. Capital complètement souscrit ; Un Million de Piastres. BUREAU-CHEF 112 à 118, Rue King Ouest Toronto

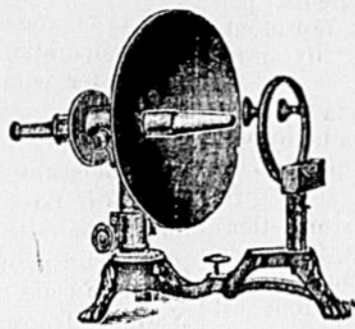
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT. Ils recevront un SALAIRE SPÉCIAL toutes les semaines en vertu de la garantie que leur donne la Compagnie.

Pour agence dans la ville de Sorel s'adresser à D. MORIN, SOREL.

L'OPHTHAMOSCOPE ET RETMOSCOPE

COMBINÉ

Que M. A. Mathieu & Cie ont ordonné de Chicago.



Cette merveille de la science

pour l'examen de la vue, les opticiens de New-York et de Paris en font de grands éloges, c'est pour cette raison que M. A. Mathieu, & Cie, opticiens, bien connus, viennent d'en faire l'acquisition à grands frais pour compléter leur cabinet d'optique, le seul à Sorel, et qui rivalise avec ceux de nos grandes villes.

Prenez soin de votre vue et faites-la examiner gratis chez
A. MATHIEU & CIE, Opticiens-Spécialistes.

P. S.—Réparations de Chronomètres, Horloges, Bijouteries. Les montres les plus compliquées et les plus délicates sont réparées avec une attention toute spéciale.

Nous ne faisons rien autre chose que de l'ouvrage de première classe. Toujours en mains l'un des stocks d'Orfèvreries les mieux assortis de Sorel. Diamants, Montres, Chaines, Bagues, Horloges et Jones de mariage, chez

A. MATHIEU & CIE,
HORLOGERS, OPTICIENS, SPECIALISTES GRADUÉS,
SOREL.

1er Avril 1904.—a

La Convalescence

est aussi difficile à endurer que la maladie elle-même. Rien de plus triste qu'une lente guérison. Assiez la nature, fortifiez votre système, induisez le sommeil et l'appétit, par le

Vin de Quinine de Campbell

LES MEDICINS LE CONSIDERENT UN TONIQUE IDEAL

K. CAMPBELL & CIE, MFRS.
MONTREAL.

1er Décembre 1903.—a

Le commissaire canadien d'exposition, M. William Hutchison, déclare que la participation que prendra le Canada à l'exposition universelle de Saint-Louis sera plus importante à toutes celles que ce pays a prises aux expositions antérieures.

L'idée principale est de donner une prééminence aux articles particuliers au Dominion, et qui ne se trouvent pas, ou se trouvent en petite quantité seulement, dans les autres pays. Par exemple, en ce qui concerne les minerais, on donnera une prépondérance considérable au nickel, au fer ridé, à la houille et à l'amiante. La disposition de ces articles ne se confiera pas seulement à leur étaiage dans des vitrines, mais bien à quelque chose de plus attrayant et de plus substantiel.

Des pyramides d'amiante, de mica et de nickel seront placées dans les endroits les plus en vue dans les espaces réservés par le gouvernement du Canada. Ces pyramides démontreront les procédés et transitions par lesquels passe le métal à l'état brut jusqu'au moment où il est complété et offert en vente. La pyramide en nickel aura 20 pieds de hauteur. Le minéral tel qu'extrait de la mine formera une base sur laquelle on placera une autre section contenant le nickel au sortir de la fournaise. La troisième section placée sur la deuxième, contiendra le cuivre et le nickel en morceaux mais non encore purifiés, le haut de la pyramide sera fabriqué avec du nickel raffiné. Surmontant la pyramide une statue en nickel très pur sera placée; le dessin de cette statue sera parfait, un chef-d'œuvre véritablement canadien sous tous les rapports.

Le département des expositions à Ottawa n'a pas non plus négligé les métaux précieux, et d'ici à quelques jours un magnifique trophée tout en or et en argent sera installé dans un endroit bien en vue du palais des mines et métallurgie.

Les produits agricoles exposés par le département de l'Agriculture sont supérieurs et plus considérables que dans les expositions des bois de la Colombie Anglaise causera une agréable surprise à tous ceux qui auront l'avantage de visiter le grand concours universel qui s'ouvrira ici le 30 avril prochain.

Je puis donc d'ores et déjà, et

cela sans crainte d'être contredit plus tard par les événements, affirmer d'une manière positive que le Canada fera bonne figure lorsque l'époque de l'adjudication des prix et récompenses sera venue.

LOUIS LARIVE.

POUR RIRE

Un gamin qui promet.
—Combien ces mandarins, madame?
—Je vous en donnerai six pour cinq sous, mon petit ami.
—Ah! six pour cinq sous, ça fait alors cinq pour quatre sous, trois pour deux sous, deux pour un sou, et une pour rien. Je n'en prends qu'une!... Au revoir madame!

Après quelques mois de mariage. Estelle.—Pourquoi me quittez-vous si tôt, Auguste? Etes-vous attendu?
Auguste.—Vous savez bien, ma chérie, que je donnerais dix ans de mon existence pour être à même de rester en votre compagnie! Mais, voilà, je fais partie d'un cercle où le règlement est des plus sévères, car il y a vingt-cinq centimes d'amende pour tout retardataire.

Entre deux braves.
—Où diables nous sommes-nous rencontrés? demandait un vieux colonel à un commandant rencontré par lui en villégiature.
—Je ne sais trop, lui répondit ce dernier, mais, à coup sûr, nous nous sommes vus quelque part.
—N'étiez-vous pas, reprit le colonel, à l'affaire de Verdun, quand la redoute sauta?...
—Parfaitement.
—Vous vous rappelez sans doute que nous avons tous été projetés à plus de cinquante mètres de hauteur?
—Oui, colonel.
—Et bien, c'est moi qui vous ai croisés en l'air, en vous disant: Salut capitaine! Car vous n'étiez encore que capitaine à cette époque.

Il n'y a pas de sot métier

Le métier de marchand de vieux chiffons même rarement à la fortune. Cependant un industriel de Constantinople, qui achète et revend tous les vieux débris qui viennent échouer dans son humble boutique, a eu la chance inespérée de mettre la main sur une pièce unique dont il entend ne se dessaisir qu'en échange de la forte somme. C'est à la revue anglaise le "Strand Magazine" que nous empruntons ce conte, si typiquement oriental:

Un vieil habitant de Constantinople vint montrer à notre marchand une artistique carapette en assez mauvais état, où son œil exercé reconnut une pièce historique de la plus haute valeur. Dans le XIVe siècle, le shah de Perse Abbas envoya au sultan Mahomet cinq tapis tissés par ses artistes, en mettant

les artisans turcs au défi de produire de pareils chefs-d'œuvre. Le défi ne fut pas relevé, tant ces tapis étaient merveilleux. C'est l'un d'eux qui échoua plus tard dans la maison d'un musulman. La précieuse relique se transmit de père en fils pendant des siècles.

Enfin, son détenteur actuel, pressé par la misère, se résigna à vendre le précieux tapis qu'on s'occupe maintenant de restaurer.

VIN DE SAINT-LÉON

LES MAISONS SUIVANTES DE MONTRÉAL, sont recommandées à nos LECTEURS

Dr CHRETIEN ZAUGG
Spécialiste pour les maux d'Yeux, d'Oreilles, du Nez, et de la Gorge.—Consultations tous les jours de 2 à 5 heures, dimanches exceptés.
137 rue ST-DENIS, Montréal
18 Mars 1904.—13 ins

GRAINES DE CHOIX de Légumes et Fleurs, etc., etc. GRATIS Envoi sur demande de notre magnifique catalogue illustré
DUPIUY & FERGUSON.
33 Place Jacques Cartier - MONTREAL
18 Mars 1904.—8 ins

Pianos Bachman
Musique en feuilles Dernières nouveautés
ED. ARCHAMBAULT,
1686, rue St-Catherine. - MONTREAL.
13 Nov. 1903.—26 ins

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162 rue St-Denis, - MONTREAL
13 Nov. 1903.—a

EPARGNE LE TEMPS et L'ARGENT

Savon "Gilt Edge" de Strachan

Lave bien et promptement. Un savon dur, résistant bien, parfait, pour la buanderie, etc.

Conservez vos enveloppes pour primes superbes gratis.

THE WM. STRACHAN CO., Manufacturers, - MONTREAL.

18 Mars 1904.—1a

"Semez-les, et vous en aurez le succès."

Envoyez-nous votre nom et votre adresse, et aussi les adresses de ceux de vos amis qui font usage de graines et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer, absolument gratis, notre

CATALOGUE ILLUSTRÉ DE GRAINES—1904

GRAINES CHOISIES d'EWING

Leur qualité est sans rivale, elles donnent toujours satisfaction—et leur prix est tout à fait à votre avantage.

Agents pour les Incubateurs et Eleveuses "Cypheps"—Prix sur demande.

WM. EWING & CIE
MARCHANDS DE GRAINES
42 et 146 rue McGill
MONTREAL

18 Mars 1904.—5 ins

METAUX
591 & 593 rue St-Laurent, - MONTREAL.
13 Novembre, 1903.—26

FERRONNERIE et QUINCAILLERIE
USTENSILS DE CUISINE, et tout le nécessaire de la bonne ménagère à de très bas prix.

Nous avons toute la quincaillerie et ferronnerie: barres de fer et acier, ferrures de portes, etc., etc., tous les outils du menuisier, plombier, peintre, serrurier, maçon, maciste, sculpteur, etc. Et tout le matériel du constructeur.

The EDW. CAVANAGH CO., Ltd., 2547 -rue Notre-Dame, - MONTREAL.
13 Novembre 1903.—26



Quebec Southern Ry.

Départ de Sorel à 7.00 hrs A. M. et 3.30 p. m.

Les trains arrivent à Sorel à 9.50 a. m. et 9.00 hrs p. m.

South Shore Ry.

DÉPART DE SOREL, la semaine, à 6.55 heures a. m., et 3.50 heures p. m. pour Montréal.

Départ de Montréal pour Sorel, etc., le matin à 8.00 heures, et l'après-midi à 5.16 heures, à part le dimanche.

Le train qui part de Montréal le matin à 8 hrs se rend jusqu'à St-François.

Départ de Sorel à 11.10 hrs. a. m.

Départ de St-François, pour retour, à 2.30 heures p. m.

Raccordements avec tous les chemins de fer pour l'Est, l'Ouest et les Etats-Unis.

Les arrangements intervenus entre le Q. S. R. et autres lignes assurent au public voyageur un service a rret, prompt et journalier entre Sorel, St-Hyacinthe, Boston et New-York et toutes les stations intermédiaires.

Les passagers qui se rendent à Worcester, Boston, etc., ne changent pas de chars.

Communication prompte et facile avec tous les principaux centres canadiens et grandes villes de la Nouvelle Angleterre. Des restaurants fournissent des bons repas aux rôlais, et un buffet soigné se trouve sur le char-palais.

Ed. C. LALONDE,
Supt. Shore Tire Division.
R. A. TRUDEAU,
Supt. Southern Division.
Janvier 1904.—a

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les tégès de Colique, de Senterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. La bouteille.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$2,000,000
Fonds de Réserve. 1,050,000

Lettres de crédit, circulaires émises à ce Bureau, et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET DES ETATS-UNIS

ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN

ACHETÉ ET VENDU

Succursale à Sorel

Coin des Rues du Roi et Georges.

J. A. THERIEN

Gérant.

TÉLÉPHONE BELL No. 9.

15 Mars 1903.—a

Jouissez des douceurs du foyer

procurez le bien-être et le confort à votre famille en meublant votre maison avec goût et commodité,

CELA COÛTE PEU

et donne beaucoup de satisfaction!

Notre établissement est, sans contredit, au premier rang tant sous le rapport de l'étendue considérable de notre assortiment que du choix exceptionnel et de la qualité supérieure des

MEUBLES,

Tapis, Prelarts, Rideaux et Draperies,

que nous avons maintenant en grande variété dans nos

DEUX MAGASINS

où s'entasse tout ce qui se fabrique dans le monde entier pour satisfaire les plus difficiles et convenir aux bourses les plus modestes.

LE DEBIT FAIT LE PROFIT

Notre commerce est si considérable que nous nous contentons d'un profit relatif. Par conséquent nos prix sont invariablement bas.

NOUS DONNONS beaucoup et du bon et du beau pour le moins d'argent possible. Ne manquez pas de nous visiter en venant à la ville. Informez-vous de nos prix et voyez vous même la qualité de nos marchandises.

N. C. VALIQUETTE,

EST 1541-1547 RUE STE-CATHERINE OUEST 2446

MONTREAL.

The Metropolitan Stock Exchange of Boston, Mass.

Incorporé en 1890, sous les lois de l'Etat du Massachusetts. Par permission de sa charte, elle vend et achète des stocks, grains, coton, provisions, pour argent comptant, ou sur marge de 8 p. 100. Chaque contrat est garanti par la Cie. Références à n'importe quelle banque, ou aux agences bancaires.

Bureau à Sorel, coin des rues Georges et Anguste, au deuxième étage, en face de l'Hôtel Carleton.
24 septembre 1903.—

HOTEL CARLETON.

FRANK COTÉ, PROP.

Table de première classe, Bonnes chambres à coucher, Bien aérées.

Lumière Electrique.

Vastes salons, Chambres d'écantillons, Liqueurs et Cigares premier choix

Il y a des voitures à l'arrivée des chars et des bateaux.

PRIX MODÉRÉS.
Sorel, 25 mars 1904.—a

La Cie Electricque de Sorel.

Bureau et usines Rue Elizabeth, près de l'usine à gaz.
Se charge de contrats pour installations électriques de tous genres. Elle tient aussi en stock toutes les fournitures pour appareils électriques.

Bell, Tell. No 115.
Boite Poste No 75
D. J. FLYNN, Surintendant.
Sorel, 32 janvier 1904.—a

Hotel Riendeau

Place Jacques-Cartier, MONTREAL

Cet hôtel est à proximité du débarcadere des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel de-Ville et du Palais de Justice, c'est à-dire au centre même des affaires commerciales.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres liquours choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'hôtel Riendeau une fois, ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

J. A. TANGUAY, Propri
Sorel 15 Mars 1903.—1a